



**Le Collectif National « En marche pour la Paix »  
appelle partout en France  
au développement d'actions unitaires pour la Paix  
en septembre octobre et novembre 2023**

Pour son avenir l'humanité n'a d'autre chemin que la paix construite sur des relations d'amitié et de coopération entre les peuples, sur la satisfaction des besoins et des droits des peuples, sur une sécurité humaine individuelle et collective à la fois sociale, économique, environnementale et sanitaire incluant la préservation de notre planète commune.

Les préoccupations des peuples dans le monde sont grandes face au développement des conflits et des violences interétatiques ou intraétatiques (Yémen, Palestine, Kurdistan, Irak, RDC et régions des grands lacs africains, etc) ; à la militarisation des relations internationales qui conduit à l'augmentation inconsidérée des dépenses militaires (2240 milliards de dollars en 2022 dont 1 232 milliards de dollars au titre des pays membres de l'OTAN) ; face à la reprise de la course aux armes nucléaires et aux conséquences des dérèglements climatiques.

Dans le même temps, en France et ailleurs, des centaines de millions de personnes vivent dans pauvreté, le dénuement total, la faim, subissent les souffrances de l'exil. Bien sur l'inquiétude est grande face à la poursuite de la guerre en Ukraine, mais le risque d'éclatement d'une nouvelle guerre au cœur de l'Afrique subsaharienne aurait aussi des conséquences graves pour les peuples d'Afrique et d'Europe.

**Dans ce contexte, le collectif national « En marche pour la Paix » appelle à développer des actions les plus unitaires possible à tous les niveaux en s'appuyant sur et en contribuant au succès de :**

- **La Journée internationale de la Paix du 21 Septembre** dont le thème 2023 fixé par l'assemblée générale de l'Onu est « *Réaliser les objectifs de développement durable (note 1). C'est un appel à l'action qui reconnaît notre responsabilité individuelle et collective dans la promotion de la paix. La promotion de la paix contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), laquelle créera une culture de la paix pour tous* ». <https://www.un.org/fr/observances/international-day-peace>. Les conditions sont ainsi créées pour un large rassemblement avec tous ceux et toutes celles qui luttent pour la mise en œuvre des ODD.
- **-La journée internationale de l'ONU pour l'élimination totale des armes nucléaires du 26 septembre** <https://www.un.org/fr/observances/nuclear-weapons-elimination-day/messages> « *En cette Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, nous réfutons l'idée selon laquelle le désarmement nucléaire relèverait d'un idéal utopique. L'élimination de ces instruments mortifères n'est pas seulement réalisable, elle est aussi indispensable. À l'heure où s'accroissent les clivages géopolitiques et où s'intensifient la méfiance et l'agression pure et simple, nous risquons d'oublier les terribles leçons d'Hiroshima, de Nagasaki et de la guerre froide et d'ouvrir la voie à une apocalypse humanitaire* ». Antonio Guterres secrétaire général de l'Onu.
- **La journée internationale de l'Onu pour la science au service de la Paix et du développement. le 10 novembre** <https://www.un.org/fr/observances/world-science-day>

Ces initiatives comme d'autres doivent contribuer à trouver des issues diplomatiques aux conflits sus visés à travers des cessez le feu, l'ouverture de négociations et la mise en place de processus de Paix, car la guerre n'est jamais la solution mais toujours un échec. Elle conduit au chaos et enfante des monstruosité dont seuls profitent les vendeurs d'armes et le lobby militaire industriel, mais dont sont victimes les populations civiles souvent jetées sur le chemin de l'exil.

**Il faut aussi contribuer à une solution diplomatique à la guerre en Ukraine** en mettant fin à l'agression de la Russie contre l'Ukraine qui a entraîné des dizaines de milliers de morts et de

blessés, des destructions considérables, l'exode de 12 millions d'ukrainiens-nes ([note2](#)), tout en respectant l'intégrité territoriale de l'Ukraine. L'enjeu est aussi de stopper une escalade susceptible de conduire à une extension mondiale de la guerre voire à l'utilisation d'armes nucléaires.

Cette issue diplomatique, doit se construire sous l'égide de l'Onu et dans le plein respect de la Charte des Nations Unies (en particulier des articles 1, 2.4,26,33, et 51 de la Charte ([note 3](#))), qui reconnaît « *le droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée ...* » (Article 51), affirme « *le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes* » (article 1), mais aussi « *le pouvoir et le devoir d'agir à tout moment ...pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationale* » (article 51).

**Il est de la responsabilité des grandes puissances, de l'Union Européenne et de la France d'agir**, au-delà de l'aide humanitaire au peuple ukrainien, pour créer un tel processus de Paix sous l'égide de l'Onu, afin de parvenir, dans les meilleurs délais à une paix globale, juste et durable en Ukraine, mais aussi, en agissant pour construire avec l'OSCE des mécanismes pour une sécurité commune en Europe.,

En ce qui concerne la journée du 26 septembre le collectif national appelle les organisations à **signer massivement la pétition initiée par le collectif national** « En marche pour la Paix » pour que la France et tous les Etats du monde signent et ratifient le traité sur l'interdiction des armes nucléaires. <https://www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires/>

De manière générale le collectif En marche pour la Paix appelle à agir pour obtenir des politiques sociales, économiques, culturelles et de Paix s'inspirant de la charte des Nations Unies et des huit domaines de la culture de la paix définis par l'Unesco (voir « [La culture de la paix c'est quoi ?](#) » en PDF) afin de contribuer à la construction d'un monde de justice, de solidarité, de fraternité, de Paix !

Le collectif appelle à porter ces exigences dans toutes les activités sociales à travers des débats, actions culturelles, soirées artistiques, projections de films, actions dans les structures éducatives, participation aux manifestations sociales qui se développeront dans les mois à venir.

**Paris le 7 septembre 2023**

**Le Collectif national En marche pour la Paix**

-----  
**Note 1** les objectifs de développement durable : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

**Note 2** source : <https://www.unhcr.org/fr/urgences/urgence-ukraine>

**Note 3** Charte des Nations Unies : <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>

-----  
**Le collectif national rappelle ses déclarations les plus récentes**

du 17 mars 2022 <https://www.collectifpaix.org/2022/03/russie-hors-dukraïne-solidarite-partout-rassemblements-en-france-le-jeudi-17-mars/>

du 3 février 2023 <https://www.collectifpaix.org/2023/02/en-ukraïne-et-partout-dans-le-monde-il-ny-a-dautres-solutions-que-la-paix/>

du 21 mai 2023 : <https://www.collectifpaix.org/2023/05/soutenons-les-actions-entreprises-en-mai-et-juin-2023-pour-un-monde-de-paix-de-solidarite-de-justice-sociale-et-climatique-sans-armes-nucleaires/>

**et l'appel constitutif du collectif:** <https://www.collectifpaix.org/nous/#appel>

**Nous invitons toutes les organisations, collectifs, militants, personnes mettant en place des actions dans ce cadre à adresser leurs déclarations et toutes informations sur leurs activités à [communication@mvtpaix.org](mailto:communication@mvtpaix.org) et [marchespourlapaix@mvtpaix.org](mailto:marchespourlapaix@mvtpaix.org)**

**Un agenda des actions entreprises sera disponible sur le site du Mouvement de la Paix <https://www.mvtpaix.org/wordpress/> et du Collectif national des Marches pour la Paix <https://www.collectifpaix.org/>**